



StudioCamagni

Professionnels consultants d'entreprise

Services de conseil intégrés à l'entreprise

Beaucoup de personnes pensent qu'un expert-comptable ne peut prodiguer que des conseils de nature fiscale et comptable.

Nous, nous pensons différemment. Si vous êtes un collègue pour qui le mot d'ordre est aider le client à développer son entreprise grâce à des décisions pertinentes, l'orienter dans sa stratégie de développement en considérant les aspects fiscaux comme aussi importants que les aspects économiques et financiers, rejoignez-nous. Nous avons besoin de compétences intégrées et devons développer notre capacité à concrétiser les projets en unissant les spécialistes dans l'analyse des problèmes et dans la recherche des solutions les mieux adaptées.

Le client veut un consultant qui soit également en mesure de l'assister dans le contrôle de gestion et dans le contrôle comptable afin de pouvoir présenter un bilan correct aux tiers, de l'accompagner dans ses choix de gestion en éclaircissant tous les aspects juridiques, économiques et financiers, et de lui proposer des projets innovants, des projets d'acquisition et d'alliance tant sur le plan national qu'international.

Pour cela, nous avons besoin de compétences intégrées et d'une capacité à réaliser concrètement les projets en unissant des spécialistes dans l'analyse des problèmes et dans la recherche des solutions les mieux adaptées.

C'est pourquoi nous recherchons d'autres collègues désireux de se joindre à nous et de contribuer à la croissance de notre profession.

C'est également la raison pour laquelle nous avons créé ce site, où les experts-comptables trouveront des instruments et des ressources qui leur permettront d'élargir leur champ d'activité au conseil intégré aux entreprises.

Profil du Cabinet:

Formation

Le Cabinet Camagni a été fondé en 1987 par Aldo Camagni, spécialiste en commerce possédant une spécialisation dans l'économie des entreprises, les finances et le contrôle. Précédemment, Aldo Camagni était associé principal et avait également des responsabilités au niveau européen dans un grand groupe international de révision et de conseil. Dans le domaine professionnel, de 1992 à 2001, Aldo Camagni a fait partie du Conseil de l'Ordre des Conseillers Commerciaux de Milan, où il possédait une procuration pour les commissions de conseil et d'étude dans les domaines suivants : Finances, Conseil en entreprise et Informatique. Il est actuellement président de la commission Finances, Contrôle et Comptabilité de Direction et de la commission sur les Principes de Comptabilité Internationale (IAS) de l'Ordre des Conseillers Commerciaux de Milan. Il a en outre fait partie de la Commission du Conseil National des Conseillers Commerciaux pour la révision comptable et le contrôle de gestion dans les petites et moyennes entreprises. Il a été l'un des associés fondateurs de Koinos (Coopérative Informatique d'Organisation des Services des Conseillers Commerciaux) dont il est actuellement conseiller et dont il suit les rapports en collaboration avec son associée Datey Koinos.

Le Cabinet Camagni profite de l'expérience internationale de son fondateur, que ce soit dans le domaine de la révision comptable à partir de 1969, grâce à ses contacts avec les principaux groupes industriels, privés et publics, ainsi qu'avec des entreprises de tailles différentes, italiennes et étrangères, ou dans le domaine du conseil en entreprise concernant les aspects de gestion et d'organisation de l'entreprise, expérience qu'il a acquise en tant que fondateur et responsable des activités en Europe de l'une des plus grandes entreprises de conseil en stratégie, organisation et finance d'entreprise.

Capital humain et réseau professionnel

Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer un conseil intégré dans l'entreprise sans avoir recours à des spécialistes. C'est pour cette raison que le cabinet est étroitement lié à d'autres entreprises dans d'autres domaines professionnels et qu'il peut faire appel à des experts dans diverses disciplines.

Le cabinet Camagni dispose de collaborateurs et de correspondants ayant des compétences spécifiques dans les divers domaines de l'entreprise et possédant une expérience de l'entreprise sur le terrain et une formation académique.

Quelques professeurs travaillant dans le domaine universitaire collaborent avec le Cabinet, apportant ainsi une importante contribution scientifique.

Aux côtés du Cabinet professionnel spécialisé en économie et en finance d'entreprise, travaille également une autre société de conseil en stratégie et en organisation, **Camagni & Partners Financial Advisors Srl** avec des associés venant du monde de l'entreprise.

Activités

Depuis sa fondation, le Cabinet a pris part à d'importantes opérations de M&A ainsi qu'à des opérations d'assistance aux entreprises / sociétés de type stratégique (estimation de l'entreprise, rapports entre actionnaires, réorganisation, passage de générations, internationalisation, cotations en bourse, ouverture des capitaux à des tiers et recherche de partenaires financiers et commerciaux, même au niveau international, en liaison avec les principales banques d'affaires) et a participé à de nombreuses et importantes restructurations de groupes industriels en fournissant un diagnostic de la situation économique financière et en surveillant les plans de développement pour ensuite identifier les solutions les mieux adaptées, même dans le domaine financier.

Le docteur Camagni fait personnellement partie du conseil d'administration ainsi que du conseil de vérification de sociétés dimensions diverses, même internationales.

Cabinets et sociétés affiliées

Des cabinets et / ou des sociétés de conseil en direction partagent avec notre étude le savoir-faire et l'expérience des opérations professionnelles. Chacun met à disposition ses compétences spécifiques en vue d'obtenir la meilleure réussite possible des projets.

Notre style:

Comprendre les véritables problèmes afin de proposer des interventions ciblées.

Rencontres préliminaires

Par le biais de rencontres préliminaires se déroulant au cabinet dans l'entreprise, nous rassemblons les

éléments nécessaires afin de formuler une proposition de travail ciblée en fonction des exigences du client. Naturellement, ces rencontres d'information n'entraînent aucun frais ni engagement : elles servent uniquement à identifier le contenu du conseil, à définir les aspects opérationnels et à établir les modalités d'intervention ainsi que les rémunérations.

Analyses préliminaires des problèmes

En conformité avec tout ce qui est défini dans la proposition de travail, si cela est jugé nécessaire, l'analyse préliminaire se déroule dans l'entreprise et aboutit à une présentation devant la Direction, lors de laquelle nous exposons les points critiques et les solutions que nous proposons.

Mise en place des interventions

L'intervention est le résultat des rencontres ou de l'analyse préliminaire et fait l'objet de discussions sérieuses avec la Direction avant toute mise en œuvre, afin de négocier les temps et les modalités de mise en place.

Notre activité:

Stratégie et organisation

La **spécialisation dans la stratégie et l'organisation** vise à atteindre des décisions destinées à influencer de manière significative l'avenir de l'entreprise. Il est donc question des décisions concernant la gestion de l'entreprise dans une optique à moyen-long terme.

L'objectif principal de notre conseil est de soutenir la Direction dans l'évaluation des alternatives stratégiques par le biais de :

- une assistance dans l'identification des scénarios et des problématiques de développement.
- la formulation des stratégies et la définition des plans stratégiques
- la création de valeur et sa gestion.
- l'internationalisation, la création d'entreprises en participation et le lancement dans de nouveaux domaines commerciaux.

Le conseil en organisation a pour objectif l'analyse de l'organisation (vérification de l'organisation) de l'entreprise et de ses fonctions, l'identification des points forts et faibles et de solutions concrètes et mesurables afin d'améliorer son fonctionnement.

Nous nous occupons en particulier de concevoir, mettre en place, redéfinir et adapter la structure organisationnelle et, en particulier de :

- la définition d'un organigramme de l'entreprise (rôles et fonctions) avec les domaines d'activité, par niveau linéaire et par employé.
- la définition des fonctions et des tâches, du processus de délégation et des procurations.
- de l'élaboration des procédures afin de réglementer le développement des flux d'activité afin de coordonner et d'intégrer les différentes fonctions les unes avec les autres et définir les rapports entre les positions qui sont en interaction.

Bilan et contrôle de gestion

Contrôle de gestion

Même pour les petites entreprises, il est important d'insister sur les programmes et les centres de responsabilité, de définir les moyens techniques, comptables et d'information servant à mesurer les résultats de gestion, de disposer d'informations ponctuelles permettant d'estimer la situation et de formuler les choix les mieux adaptés.

Où pouvons-nous intervenir :

Assistance aux entreprises dans la définition et la mise en place correspondante de systèmes de contrôle de gestion visant la création et le maintien de la valeur pour les actionnaires, à l'aide d'instruments qui permettent à la direction d'évaluer comment l'entreprise se place sur le marché et donc de prendre les décisions qui en résultent.

Mise au point des moyens de surveillance et de contrôle :

- Plan des comptes par un bilan 'instrument d'information'
- planification et budget d'exercice.
- calcul correct des coûts et du seuil de rentabilité comme moyen d'analyse et de décision concernant les avantages économiques.
- programme de réduction de coût et d'amélioration des bénéfices
- systèmes d'informations de la direction (rapport et tableau de bord)
- systèmes pour l'estimation de la performance

Finances de l'entreprise et extraordinaires

Quelles conséquences entraînent, sur le plan financier, le développement d'un nouveau domaine d'affaires? Comment protéger l'entreprise des risques liés aux fluctuations des taux de change, des taxes ou des prix des matières premières? Quels instruments permettraient une meilleure planification financière ? Possède-t-on les informations nécessaires pour diriger et gérer les ressources financières, programmer les besoins et la corrélation des flux ?

Il est possible de proposer des solutions visant à répondre à ces questions et satisfaire les exigences spécifiques de l'entreprise. Nous nous occupons en particulier de :

- stratégie financière (pour les sociétés et les groupes)
- contrôle de faisabilité financière des plans des entreprises.
- modèles pour la planification financière et la définition de la structure financière optimale.
- exemples de planification et de contrôle des investissements.
- systèmes de trésorerie, gestion de liquide et relevé de compte financier.
- restructuration de la dette.
- plan commercial et assistance durant les phases de démarrage.
- conseil stratégique et opérationnel pour les opérations extraordinaires :
- acquisitions, cessions, fusions, attributions, ouverture du capital à des tiers, alliances commerciales et financières, cotations.

Contrôle comptable et vérification de l'entreprise

Contrôle comptable et gestion des risques

Applications des techniques de révision et de contrôle comptable afin de vérifier les comptes et le système de contrôle interne d'entreprises et de groupes.

Interventions de révision dans les sociétés de commerce et dans celles dans lesquelles un contrôle comptable est prévu avec des programmes de vérification informatisés également pratiques pour identifier les points d'amélioration du système administratif comptable.

En outre :

- vérifications de deux applications
- estimation d'adéquation et de fiabilité du système de contrôle interne.
- introduction de modèles d'organisation et de prévention conformes au Décret Législatif Italien 231/2001 sur la responsabilité administrative de l'entreprise.
- activités d'audit interne en ressources externes

Vérification de l'entreprise

La vérification de l'entreprise est une vérification globale qui permet d'identifier les problèmes éventuels et les déséquilibres économiques et financiers existants, les carences du contrôle interne et de remonter jusqu'aux causes qui les ont générés.

Elle permet à l'entrepreneur de connaître l'état de santé global actuel de son entreprise et sa capacité à réagir de manière positive aux circonstances futures.

Chaque intervention de vérification a les objectifs suivants :

- assurer que l'entreprise fonctionne de la manière la plus efficace et performante possible en produisant des flux positifs et que les processus de création de valeur de l'entreprise soient pleinement opérationnels (audit opérationnel)
- assurer que le système de contrôle interne de l'entreprise soit pleinement fonctionnel pour la sauvegarde de l'entreprise et de ses administrateurs.

Crises d'entreprise et redressement

Les entreprises doivent être préparées, maintenant plus que jamais, à faire face à des périodes de déclin et de crise dues à des marchés de plus en plus difficiles, mondiaux et compétitifs. Il existe également des crises provenant de phénomènes structurels. Dans tous les cas, il faut apporter une attention particulière et continue à la révision et au renouvellement de l'entreprise. Même l'équilibre le plus solide demeure d'une certaine manière précaire. D'où la nécessité d'une restructuration continue de l'entreprise afin de maintenir une organisation toujours solide et capable et de rétablir l'équilibre économique et financier ainsi que la capacité à 'créer de la valeur'.

Nous proposons notre assistance et notre expérience dans les domaines suivants :

- préparation des moyens adaptés à la signalisation opportune des symptômes de décadence et des déséquilibres.
- affrontement du déclin et de la crise: interventions de repositionnement stratégique et intervention sur les fonctions opérationnelles et les structures.
- formulation d'un plan de redressement (plan d'urgence, plan de stabilisation, plan de relance).

Estimations et expertises

Estimation

Depuis 1974, les premiers en Italie, nous nous occupons d'évaluation d'entreprise de paquets d'actions, d'actifs spécifiques, etc.. non seulement dans le but d'opérations de financement extraordinaire mais aussi comme orientation dans la gestion de l'entreprise et dans les rapports entre associés et investisseurs potentiels.

Nous possédons une expérience solide suite à des dizaines d'interventions dans les domaines suivants :

- évaluation d'entreprises et branches d'entreprises selon les méthodologies traditionnelles et avancées.
- évaluations de participations sociales non cotées
- rapports d'estimations selon les articles 2343, 2343 bis et 2501 du code civil italien.

- évaluation du patrimoine, des différents biens et des droits.

Autres expertises

- Expertises pour le Tribunal civil et pénal.
- Expertises comptables
- Embauches de personnel aux fonctions administratives.

Studio Camagni

Corso Italia, 6 - 20122 Milano
téléphone 02 85 97 85 00 r.a.
fax 02 85 97 85 09
e-mail info@studiocamagni.it

Camagni & Partners Financial Advisors

Via Amedei, 15 - 20122 Milano
téléphone 02 80 50 93 28
fax 02 80 50 93 45